

2^e AVIS PUBLIC

Vente pour non-paiement des taxes -2026

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Annie Lamontagne, greffière de la Ville de Val-des-Sources, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales, afin de satisfaire au paiement desdites taxes, des intérêts et des frais, plus les frais encourus subséquentement, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

1. DATE, HEURE ET ENDROIT DE LA VENTE

Date : Le 5 novembre 2026

Heure : 10 heures

Endroit : Salle du Conseil municipal

Adresse : 124, rue Greenshields, Val-des-Sources (Québec)

La vente sera effectuée conformément aux dispositions applicables de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

2. IMMEUBLES VISÉS PAR LA VENTE

No	Propriétaire inscrit au rôle	Adresse de l'immeuble	Matricule	Lot	Montant dû 2024-2025 *
1	François Dion	262, boulevard Cookley	9572-14-1686-5-000-0000	3 172 036	5 634,99 \$
2	Guy Payer	23 ^e Avenue (terrain)	9774-11-9132-0-000-0000	3 172 484	646,03 \$
3	Valérie Perreault-Laferrrière	63, rue Saint-Maurice	9370-35-1712-3-000-0000	4 078 889	3 562,13 \$
4	Denis Bureau	Camirand (terrain)	9372-60-3016-1-000-0000	3 171 572	397,79 \$
5	Denis Bureau	Camirand (terrain)	9372-60-2551-8-000-0000	3 171 571	468,00 \$
6	Caisse Desjardins des Bois-Francis	248, rue Panneton	9270-79-5800-2-000-0000	4 078 593	2 939,59 \$
7	Doris Gagné	165, boulevard Cookley	9472-64-8139-6-000-0000	3 171 939	5 547,65 \$
8	Kevin Gauthier	61, rue Doyon	9171-09-1999-3-000-0000	4 078 504	6 222,01 \$

*** Montants calculés en date du 5 novembre 2026. Les montants peuvent être modifiés en fonction des intérêts, pénalités et frais encourus jusqu'à la date de vente.**

3. CONDITIONS DE LA VENTE

Les immeubles désignés au présent avis seront vendus à l'enchère publique au plus offrant, conformément aux dispositions applicables de la Loi sur les cités et villes.

La vente aura pour objet de satisfaire au paiement des taxes municipales exigibles, ainsi qu'aux intérêts et frais applicables.

Un immeuble ne sera pas vendu si, avant le montant fixé pour la vente, les taxes, intérêts et frais exigibles à son égard ont été entièrement acquittés.

Toute personne désirant participer à la vente devra respecter les conditions et modalités établies par la Ville de Val-des-Sources.

L'adjudicataire (acheteur) devra acquitter le prix de son adjudication selon les modalités de paiement annoncées lors de la vente.

Les immeubles seront vendus dans l'état où ils se trouvent, sous réserve des droits, charges et restrictions pouvant les affecter et des dispositions légales applicables.

Il appartient à toute personne intéressée de procéder aux vérifications qu'elle juge nécessaires relativement à l'immeuble convoité, notamment auprès du **Registre foncier du Québec**, du rôle d'évaluation et des autorités compétentes.

4. RENSIGNEMENTS

Pour obtenir des renseignements additionnels relativement à la vente pour non-paiement des taxes, veuillez vous rendre sur le site internet de la Ville au www.valdessources.ca ou communiquer avec le service du greffe au 819-879-7171 ou par courriel au greffe@valdessources.ca

5. DATES DES AVIS

Premier avis public : 16 septembre 2026

Deuxième avis public : 7 octobre 2026

Date de la vente : 5 novembre 2026

Donné à Val-des-Sources, ce 7 octobre 2026

Annie Lamontagne
Greffière